

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 13/250 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DECIDANT DE PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE TRANSPORT ET D'HEBERGEMENT AFFERENTS AU DEPLACEMENT DE CONSEILLERS ET PERSONNALITES QUALIFIEES A PARIS POUR UNE CONFERENCE DE PRESSE SUR LES RETOMBEES DE TCHERNOBYL

---

#### SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2013

L'An deux mille treize et le huit novembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FRANCESCHI Valérie, GIACOMETTI Josepha, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, NICOLAI Marc-Antoine, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANGELINI Jean-Christophe à M. LUCIANI Xavier  
Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à M. SUZZONI Etienne  
M. BIANCUCCI Jean à M. SIMEONI Gilles  
Mme COLONNA Christine à Mme SIMONPIETRI Agnès  
Mme FEDI Marie-Jeanne à M. STEFANI Michel  
Mme GIOVANNINI Fabienne à Mme NIVAGGIONI Nadine  
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme FRANCESCHI Valérie  
M. MOSCONI François à M. ORSUCCI Jean-Charles  
Mme NATALI Anne-Marie à M. SINDALI Antoine  
Mme NIELLINI Annonciade à Mme VALENTINI Marie-Hélène  
M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. TATTI François à Mme CASTELLANI Pascaline

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, PANUNZI Jean-Jacques, RUGGERI Nathalie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette.

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**SUR** rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE PREMIER :**

M. Paul GIACOBBI, Député et Président du Conseil Exécutif de Corse et Mme Josette RISTERUCCI, Présidente de la Commission Tchernobyl, ont organisé une conférence de presse pour présenter les résultats et les questions soulevées par l'enquête commandée par la Collectivité Territoriale de Corse à l'ospedale de Gênes sur les retombées sanitaires du nuage radioactif en Corse, le mardi 15 octobre à Paris (salle des conférences de presse – Palais Bourbon).

Ont participé à cette conférence de presse les membres de la commission Tchernobyl dont les noms suivent :

Mme Fabienne GIOVANNINI,  
Mme Josette RISTERUCCI,  
M. Jean-Guy TALAMONI,

ainsi que les personnalités qualifiées ci-après :

M. Denis FAUCONNIER,  
M. Pierre ROSSINI,  
M. Jean-Charles VELUTTINI.

**DECIDE** la prise en charge par le budget de la Collectivité Territoriale de Corse des frais afférents au transport et à l'hébergement dans les conditions réglementaires en vigueur.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 8 novembre 2013

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI